

<b>I. N. A. O.</b>	
<b>COMMISSION PERMANENTE DU COMITE NATIONAL DES APPELLATIONS D'ORIGINE RELATIVES AUX VINS ET AUX BOISSONS ALCOOLISEES, ET DES BOISSONS SPIRITUEUSES</b>	
<b>Consultation écrite</b>	
Résumé des décisions prises	
<b>2021 – CP 600</b>	<b>Date : consultation écrite du 16 au 20 août 2021</b>

Le Président de la commission permanente du comité national des appellations d'origine relatives aux vins et aux boissons alcoolisées, et des boissons spiritueuses a décidé, sur la base de l'article 2 du règlement intérieur des différentes instances de l'INAO, de consulter par écrit les membres de la commission permanente concernant le dossier suivant :

<b>2021-CP601</b>	<p><b>Demande de modification temporaire des cahiers des charges des appellations « Beaufort de Savoie » et « Muscat de Savoie », concernant la possibilité de vendanger mécaniquement pour la campagne 2021 et afin de répondre à la situation de crise de la filière viticole résultant de la crise Covid-19.</b></p> <p><b><u>A la question</u> :</b> Etes-vous favorable à la demande de modification temporaire du cahier des charges des appellations « Beaufort de Savoie » et « Muscat de Savoie » ?</p> <p>Membres consultés : 20 Réponses reçues : 13</p> <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td style="text-align: center;">OUI – 13</td> <td style="text-align: center;">NON - 0</td> <td style="text-align: center;">ABSTENTION - 0</td> </tr> </table> <p>Il a été répondu « oui » à l'unanimité des suffrages exprimés.</p> <p><b>Au regard des avis exprimés, la commission permanente du comité national des appellations d'origine relatives aux vins et aux boissons alcoolisées, et des boissons spiritueuses a donné un avis favorable à la demande de l'ODG « Beaufort de Savoie » d'autoriser, à titre dérogatoire, la possibilité de vendanger mécaniquement au titre de la récolte 2021 pour les appellations « Beaufort de Savoie » et « Muscat de Savoie ».</b></p>	OUI – 13	NON - 0	ABSTENTION - 0
OUI – 13	NON - 0	ABSTENTION - 0		